Allocution prononcée à Djibouti devant l'Assemblée Nationale de la Côte Française des Somalis, 26 août 1966

Le Général de Gaulle est arrivé à Djibouti le 25 août 1966. La rivalité ethnique qui oppose les deux éléments essentiels de la population de la Côte française des Somalis -les Afars et les Issas -se traduit par d'assez violents incidents. Il prend la parole le lendemain devant l'Assemblée territoriale du Territoire.

Monsieur le Président, Mon cher Sahatdjian, Messieurs les membres de l'Assemblée, Messieurs les Ministres, Messieurs,

II y a sept ans, j'avais l'honneur d'être reçu ici même par l'Assemblée territoriale du Territoire de la Côte française des Somalis s. J'ai cet honneur de nouveau aujourd'hui. Il est bien certain - je pense qu'il était inévitable - que dans l'intervalle beaucoup de choses aient changé. D'abord le monde entier est en gestation. Il l'est dans toutes ses parties, qu'il s'agisse de l'Europe, de l'Afrique, de l'Asie ou de l'Amérique, il est en gestation notamment dans certaines de ces régions où les choses sont plus accentuées - je devrais dire plus agitées, plus remuantes qu'elles ne le sont ailleurs, je ne parle pas seulement de cette région du monde où la guerre sévit et qui est l'Asie du Sud-Est. Je parle de certaines autres, comme ce bassin de la mer Rouge où vous êtes, de ce bassin où tant de choses, tant de peuples, tant d'hommes sont en gestation et j'ose dire en transformation : je citerai l'Égypte, le Soudan, l'Éthiopie, la République de Somalie et, de l'autre côté de la mer, le Yémen, Aden, etc.

Comment serait-il possible que votre territoire, là où il est placé, c'est-à-dire sans aucune frontière naturelle, sans aucune possibilité de s'isoler des territoires voisins et des masses humaines voisines, comment aurait-il pu se faire que votre territoire ne subisse pas ces contre-coups, ces mouvements, dont je parle- Je vous demande de croire, qu'en venant ici, je suis peut-être le moins surpris de tous de ce qui a été constaté à certains égards, et vous savez de quoi je parle.

Mais quel est le fond des choses ? Le Territoire de la Côte française des Somalis, il y a huit ans, a été invité par la République française, d'abord à ratifier, comme tous les territoires français, la Constitution qui venait d'être établie avec le concours de ses propres représentants, et ensuite de décider librement et volontairement si c'était sa volonté de demeurer un territoire de la République française ou s'il préférait prendre une orientation différente. La réponse du Territoire a été massive et la République française, la France, en a pris acte.

Depuis lors, je constate que toutes les fois que la population, celle qui a le droit de s'exprimer légalement, je parle de la population des citoyens de ce Territoire, a eu à s'exprimer, elle l'a toujours fait, jusqu'à présent, dans le même sens qu'elle l'avait fait en 1958. Elle l'a toujours fait librement et la France l'a toujours accepté et en a toujours tenu compte. Elle en a tenu compte, pourquoi ? Pour le but que la France se propose ici et que le Territoire se proposait et continue de se proposer par son adhésion, sa participation, à la République française.

Je résumerai en disant qu'il s'agit du développement du Territoire avec tout ce que cela comporte au point de vue matériel et au point de vue humain et avec toutes les perspectives que cela offre sur une terre que la nature n'a certainement pas avantagée et qu'il s'agit, d'autre part, de la sécurité. La sécurité par rapport à ce que le Président Sahatdjian vient de dire et d'évoquer en qualifiant cela de convoitises extérieures. C'est vrai I la France remplit

ce mandat et cette responsabilité ici, et à l'heure qu'il est, elle ne voit pas de raison pour changer sa manière de voir, sa volonté et sa responsabilité.

Les pancartes que nous avons pu lire et les agitations de ceux qui les portaient ne suffisent certainement pas à manifester la volonté démocratique du Territoire français d'ici. Il est possible qu'un jour vienne où, par la voie démocratique, le Territoire exprime un avis différent de celui qu'il a exprimé jusqu'à présent. Du reste, la Constitution le prévoit. En outre, le Territoire est doté d'éléments représentatifs qui, s'ils le jugeaient nécessaire, pourraient intervenir dans ce sens : j'ai nommé le conseil de gouvernement et j'ai nommé votre assemblée. Si donc un jour -tout peut s'imaginer par la voie régulière et démocratique - le Territoire exprimait un avis nouveau, en ce qui concerne son destin, la France en prendrait acte comme elle en a pris acte dans ce qui fut exprimé, quand elle a interrogé votre territoire sur son sort. Mais je le répète, ce ne sont pas les incidents auxquels nous avons pu assister qui suffisent à établir cette volonté démocratique des citoyens français qui habitent ici. A ce point de vue, nous verrons biens !

L'œuvre qui s'accomplit chez vous, par vous, avec la France et par la France, j'ai dit que cela s'appelait d'abord le développement - ce développement est impressionnant depuis sept ans. Je constate que des changements, que des transformations évidentes, ont été réalisés ici. Cela est vrai pour le port, avant tout, qui est l'élément essentiel de l'activité du Territoire, cela est vrai pour les communications et, en particulier, pour le chemin de fer, cela est vrai pour les constructions, cela est vrai pour les écoles, cela est vrai dans la campagne pour ce qui est des recherches des points d'eau, de l'hydraulique, cela est vrai pour la santé publique, cela est vrai pour le niveau de vie. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle vous êtes si sollicités par des gens qui cherchent à s'établir chez vous et qui souvent, du reste, y parviennent. Voilà pour le développement.

Quant à la sécurité, elle est assurée et je répète qu'elle le sera par vous et par la France, conjointement, tant qu'il le faudra.

Je me félicite d'être passé ici une fois de plus; je disais ce matin aux Corps constitués du Territoire, et je le répète, que dans ma longue vie d'activité nationale et internationale, j'ai assisté à d'innombrables événements, j'ai traversé beaucoup de changements et j'ose dire de difficultés : ce n'est pas un problème de plus, si tant est qu'il soit nouveau, qui puisse changer mon état d'esprit.

La France s'est décidée, le peuple français s'est décidé, en faveur d'institutions que j'ai eu l'honneur de lui proposer, elle m'a mandaté pour être le chef de l'État, le Président de la République française, elle l'a fait en connaissance de cause et mon devoir est simple, ici comme partout, c'est de servir la France. Dans le voyage que j'accomplis et que je vais poursuivre par l'Éthiopie et puis par le Cambodge et enfin par les Territoires du Pacifique, c'est le seul but vers lequel je marche et c'est la seule raison qui me guide : le service de la France dans le monde d'aujourd'hui, c'est le service de la Paix et une des raisons pour lesquelles certains m'en veulent, c'est précisément cela.

Au Cambodge, autour duquel la guerre sévit, j'aurai naturellement, au nom de la France, à parler de la situation dramatique que la guerre crée et des dangers qu'elle représente.

Au Pacifique, j'apporterai, comme je l'apporte ici, le salut de la métropole et en même temps, comme vous le savez, j'aurai à inspecter une réalisation fort onéreuse, mais fort nécessaire, que la France a entamée pour se donner les moyens de défense qui aujourd'hui, et du moment qu'elle est ce qu'elle est, lui sont chaque jour plus indispensables. Ces moyens, elle les aura réalisés dans quelques années et, quand ce sera fait, personne ne doute et notamment pas ceux qui voudraient l'empêcher de les acquérir, personne ne doute qu'ils donneront à la voix de la France, c'est-à-dire je le répète, en notre siècle à la voix de la Paix, un poids tout nouveau et considérable.

Vive la Côte française des Somalis!

Vive la République française! Vive la France!